

Commune de Cubzac-les-Ponts  
Carte du Zonage règlementaire

**LEGENDE**

- Zone rouge (à vocation d'inconstructibilité)
- Zone bleue (constructibilité sous conditions)
- Limite de la zone inondable pour l'évènement centennal\*
- Isocote pour l'évènement centennal\*
- 5.15 Cote de référence (en m IGN69)
- Limite de la zone d'étude

NOTA: \* Les limites de la zone inondable pour l'évènement centennal sont obtenues par extension de la cote du lit mineur en lit majeur sans tenir compte des obstacles constitués par les protections



5.03

APPROUVÉ PAR  
ARRÊTÉ PRÉFECTORAL  
DU -9 MAI 2005

5.06

5.09

